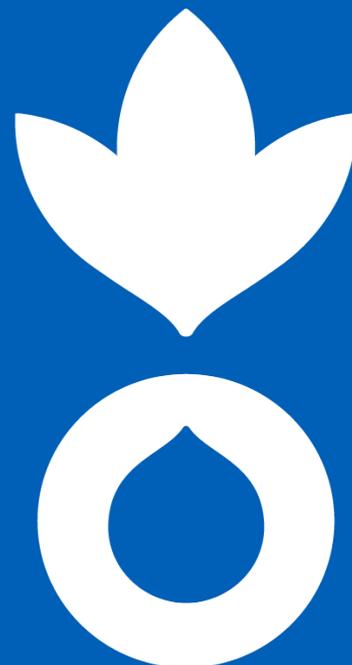


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Disponibilité très suffisante des ressources en eau et en pâturage
- Bon état d'embonpoint des animaux
- Hausse des prix des céréales
- Baisse des prix des petits ruminants
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Soudure alimentaire dans les différents sites d'observation
- Contexte sécuritaire préoccupant avec des attaques armées, des vols et des enlèvements d'animaux
- Déplacements forcés des éleveurs dans certaines zones





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 93 sites sentinelles répartis sur 17 provinces des 8 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.



SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 8 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, 42 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 17 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information aura été collectée apparaîtront dans ce bulletin.

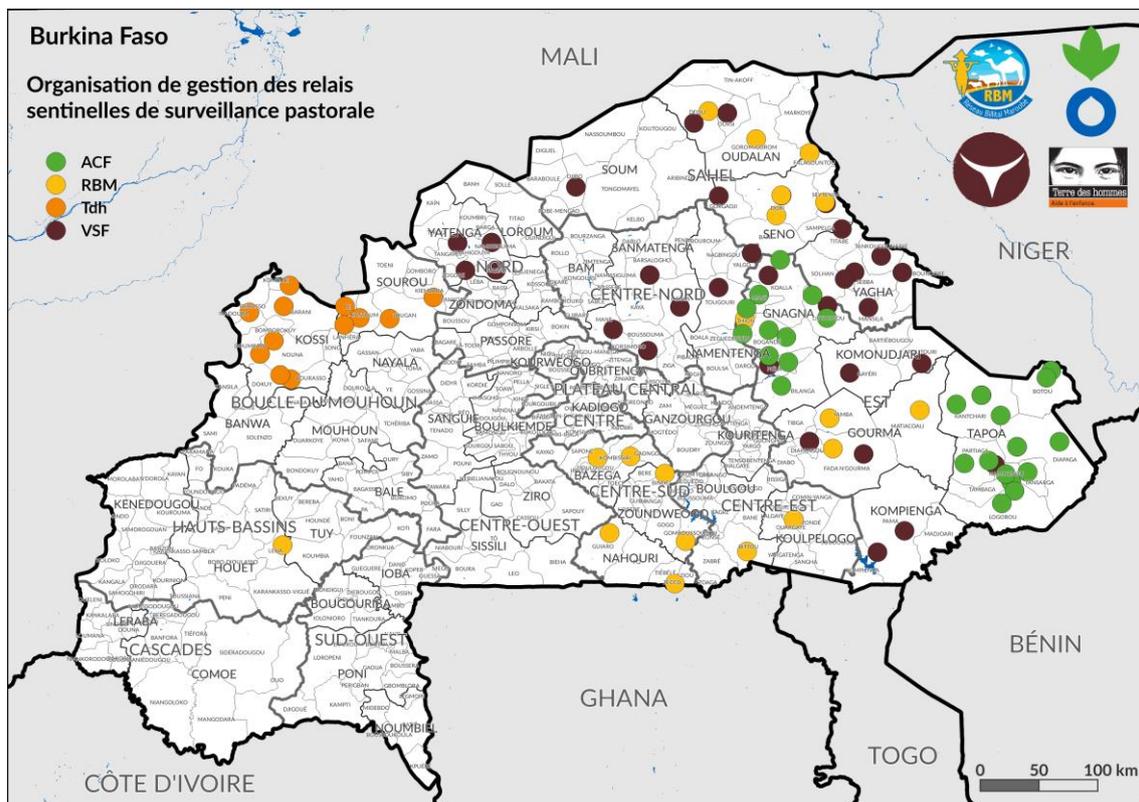


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Durant la période d'août à septembre 2022, la concentration en bétail observée au niveau des 8 régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la figure 2, sur certains sites avec une forte concentration du bétail. C'est le cas dans les provinces du Seno, de la Gnagna, du Gourma, de la Tapoa, du Nahouri, du Zoundweogo, du Yatenga, de la Kossi. Dans les régions du Sahel, du Centre Est, de l'Est, on note une forte concentration du cheptel autour des communes de Gomboussougou dans la province du Zoundweogo, Ouargaye dans la province de Koulpelogo et Oursi dans la province de Oudalan. Dans l'ensemble, on observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des provinces du Sanmatenga, de la Komondjari, du Boulgou et du Houet où on note une faible concentration dans l'ensemble.

Quant aux mouvements anormaux d'animaux, peu ont été rapportés durant cette période. On a enregistré des arrivées massives dans la région de l'Est au niveau de la province du Gourma en provenance du Nord Togo et Nord Bénin, et également de la province du Koulpelogo. Il est noté également un départ précoce de la commune de Bittou vers la province du Gourma dans la région de l'Est. On note également des départs forcés de la commune de Fada N'Gourma vers la commune de Yamba à l'Est et également à l'intérieur de la commune de Dori dans la région du Sahel. Des arrivées massives du Niger et du Mali dans la commune de Falangountou ont été enregistrées dans le Sahel. On observe durant la même période des arrivées précoces dans la province du Yatenga dans la commune de Zogoré en provenance de la province du Zoundweogo.

Durant cette période, les arrivées massives enregistrées dans la province du Gourma en provenance du Nord Togo et Nord Bénin sont liées au retour tardif des transhumants. Les nouvelles zones de concentration enregistrées durant cette période s'expliquent par la crise sécuritaire qui a impacté la mobilité des éleveurs. Ces derniers sont obligés de se regrouper dans des zones plus stables. Ainsi, cette crise constitue un facteur de concentration pour les éleveurs. La tendance est que les éleveurs fuient les zones à forte insécurité pour se réfugier dans celles plus ou moins sécurisées. Cette situation s'est manifestée dans les zones de Dori dans le Sahel, du Gourma dans la région de l'Est, du Nord, du Centre Sud et Centre Est.

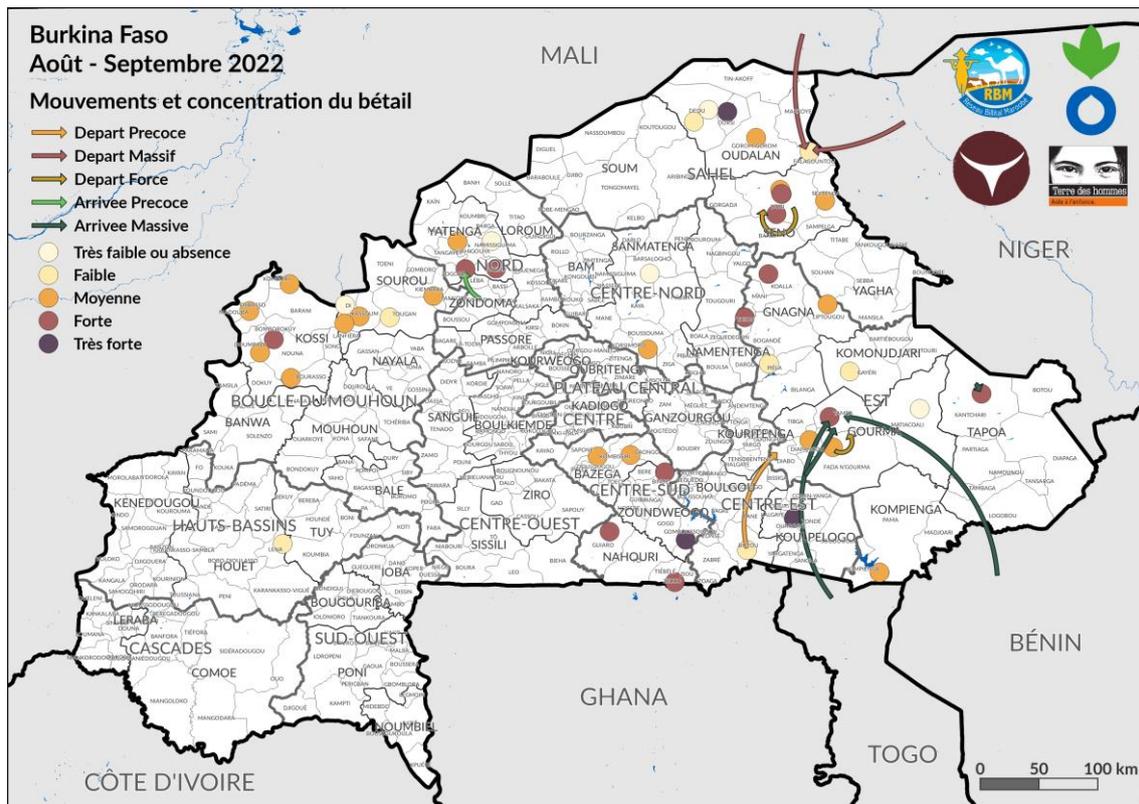


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso

ÉTAT DES PÂTURAGES

La carte de fraction de couverture végétale (incluant la végétation sèche non-photo-active et la végétation verte photo-active) sur la période d'août à septembre 2022 indique une bonne couverture de sol sur l'ensemble des régions suivies (Figure 3).

On observe dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre sud, du Centre Est et de l'Est une couverture de végétation dense sur la période avec un taux compris entre 80% à 90%, voire 100% dans certaines zones de ces régions. Au cours de cette période, une bonne pluviométrie est enregistrée et la couverture de la végétation s'est améliorée nettement contrairement à la période passée (Juin - Juillet). On observe également une bonne couverture végétale dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre Nord.

Sur la majeure partie des provinces du Soum, de l'Oudalan et la partie Est de la province du Yatenga, on observe une couverture végétale moyenne. Globalement, on observe une bonne saison pluvieuse sur l'ensemble du pays.

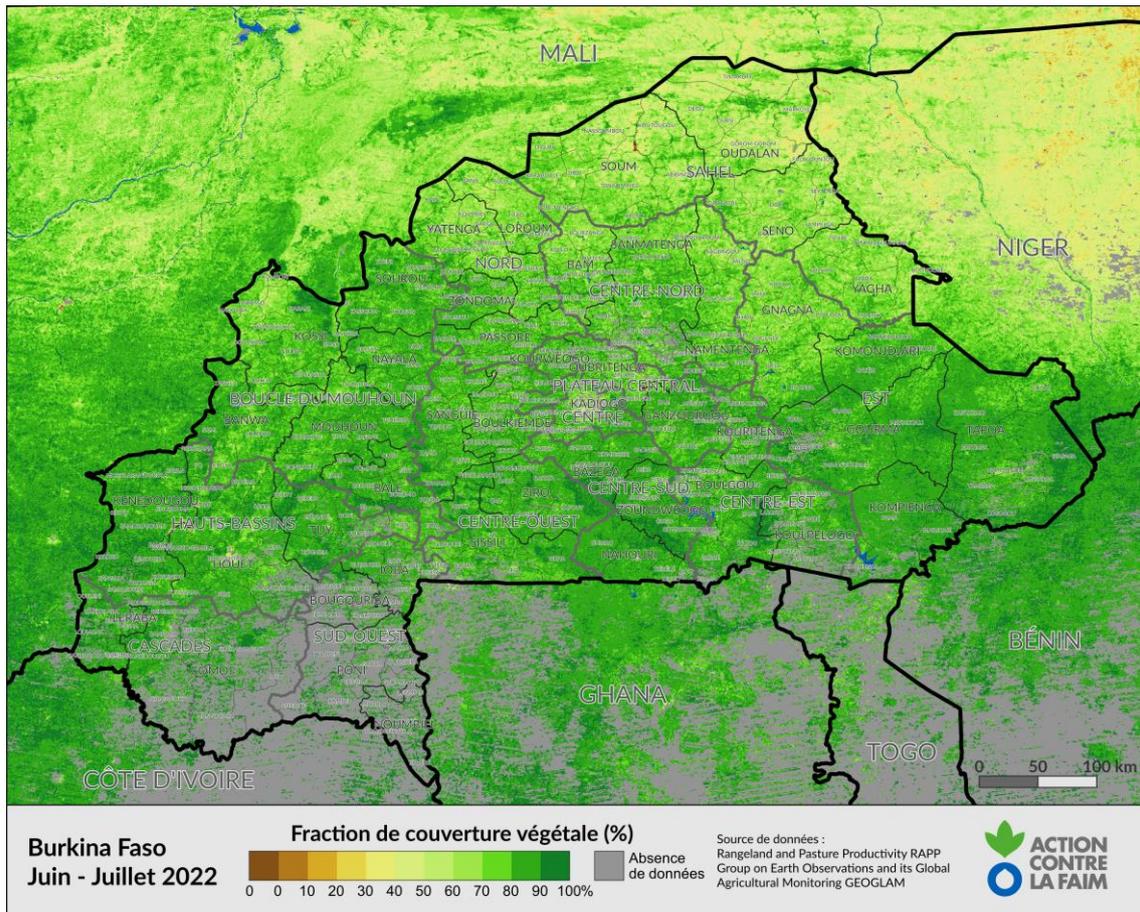


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso

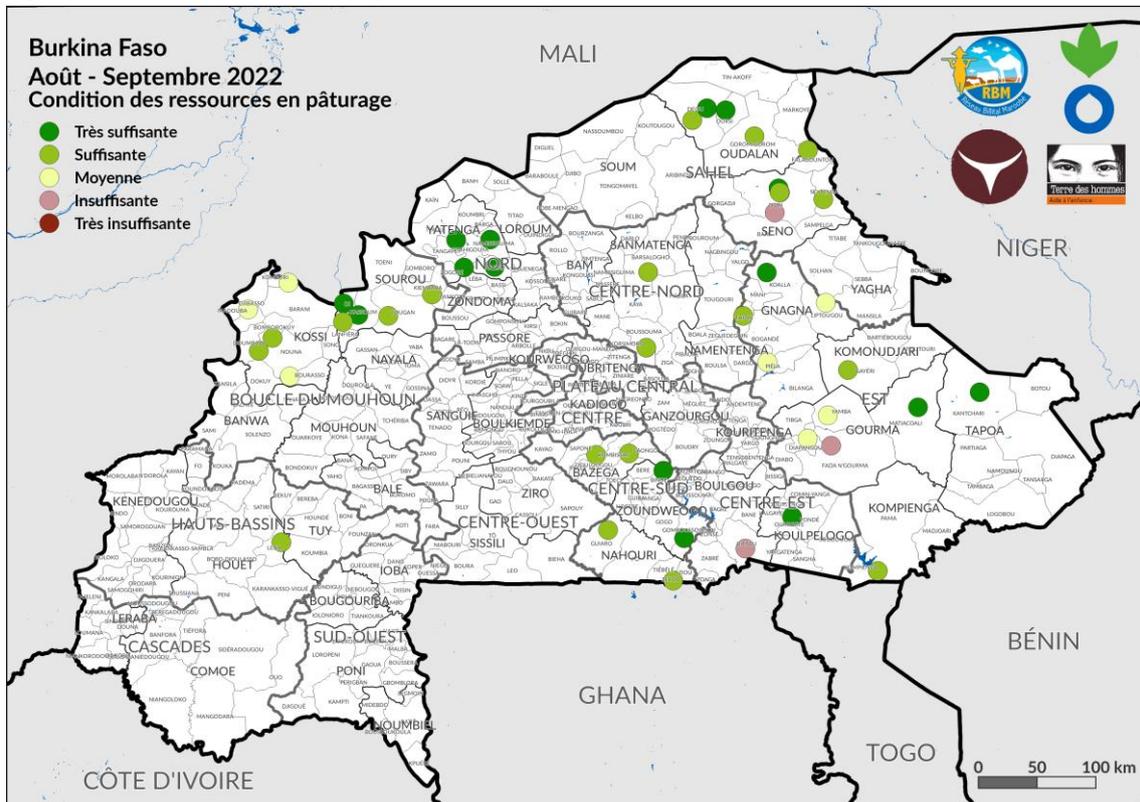


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso

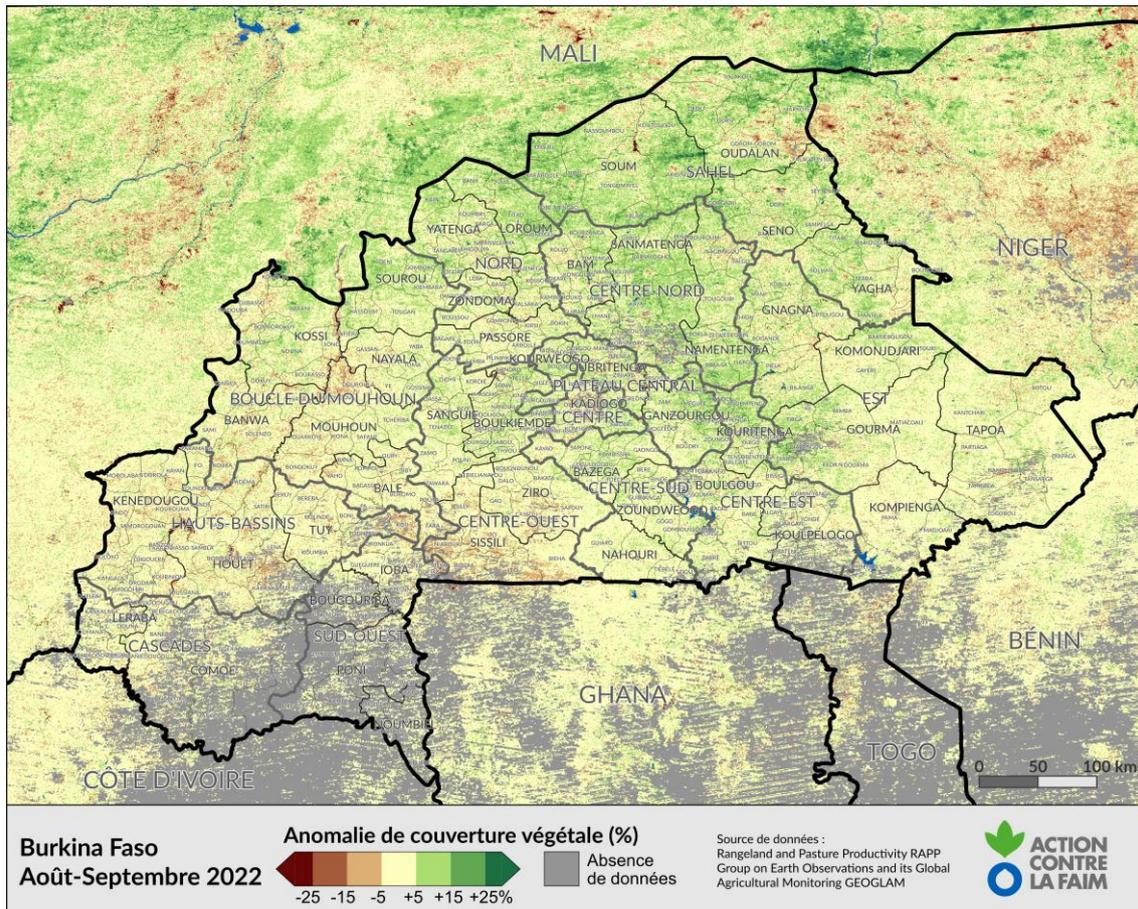


Figure 5 – Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso

Au cours de la période d'août à septembre 2022, l'analyse des données collectées a montré, de façon générale, une disponibilité suffisante à très insuffisante du pâturage au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 4). Comparativement à la période d'analyse précédente (juin – juillet), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une nette amélioration par rapport à la période passée avec certains sites de pâturages qui sont passés d'une disponibilité moyenne à très suffisante. Cependant, au niveau de certains sites où il y a une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité et la création de nouvelles zones de concentration, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante malgré la bonne saison pluvieuse. Un total de 3 sites, situés dans les régions de l'Est, du Centre Est et du Sahel, ont enregistré une disponibilité insuffisante qui est liée à la surcharge pastorale sur ces espaces.

La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période août à septembre 2022 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de la carte des anomalies montre une situation contrastée entre d'une part les parties des régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel qui ont une anomalie de couverture végétale de +5 à +25% et d'autre part les régions des Haut Bassin, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun avec une anomalie de -15 à -5%.

La majeure partie des provinces du Soum, de l'Oudalan, du Seno, du Yagha, de Loroum, du Sanmatenga, du Ganzourgou et du Kouritenga sont en anomalie positive. On observe



également une situation similaire dans la région de l'Est avec les provinces du Gourma et de la Gnagna positive par endroit.

Il ressort une situation en couverture végétale proche de la normale à excédentaire sur la majorité des régions. Cependant, en situation déficitaire se trouvent une partie des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Et dans une moindre mesure, on observe également une situation par endroit déficitaire dans le Sahel, le Centre Nord et le Nord.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUUREMENT

Durant cette période d'août à septembre 2022, il est enregistré une disponibilité suffisante voire très suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis. La Figure 6 illustre cette situation. On peut voir apparaître sur cette figure la répartition des sites avec une disponibilité suffisante voir très suffisante en eau. Néanmoins, dans les provinces de Kossi, du Gourma, de la Gnagna respectivement dans les régions de la Boucle de Mouhoun et de l'Est, on note une disponibilité moyenne en eau sur certains sites. Dans les provinces de l'Oudalan, de la Kompienga et du Yatenga, on a enregistré quelques points d'eau avec une disponibilité très insuffisante en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (Juin - Juillet), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une amélioration dans l'ensemble. Il faut dire que le niveau de pluviométries enregistré au courant de cette période est bon sur l'ensemble des sites d'observation. Ce qui a permis de recharger les principaux points d'eau qui sont les puits, les forages, les marres et par endroit des barrages. Au cours de la période de juin à juillet, la disponibilité en eau était déjà bonne dans plusieurs localités, mais au cours de cette période (août - septembre), les pluies enregistrées ont permis d'améliorer nettement la disponibilité en eau sur l'ensemble des sites d'observation.

Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de [l'année précédente pour la même période](#) montre une situation similaire. La même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau était suffisante à très suffisante.

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période d'août - septembre 2022 sont majoritairement les mares naturelles (Figure 7) et en deuxième position les puits pastoraux, les rivières et les barrages. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une bonne disponibilité en eau. Durant cette période d'observation, les forages sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une diminution dans les mois à venir avec la fin de la saison des pluies. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrés au cours de cette période.

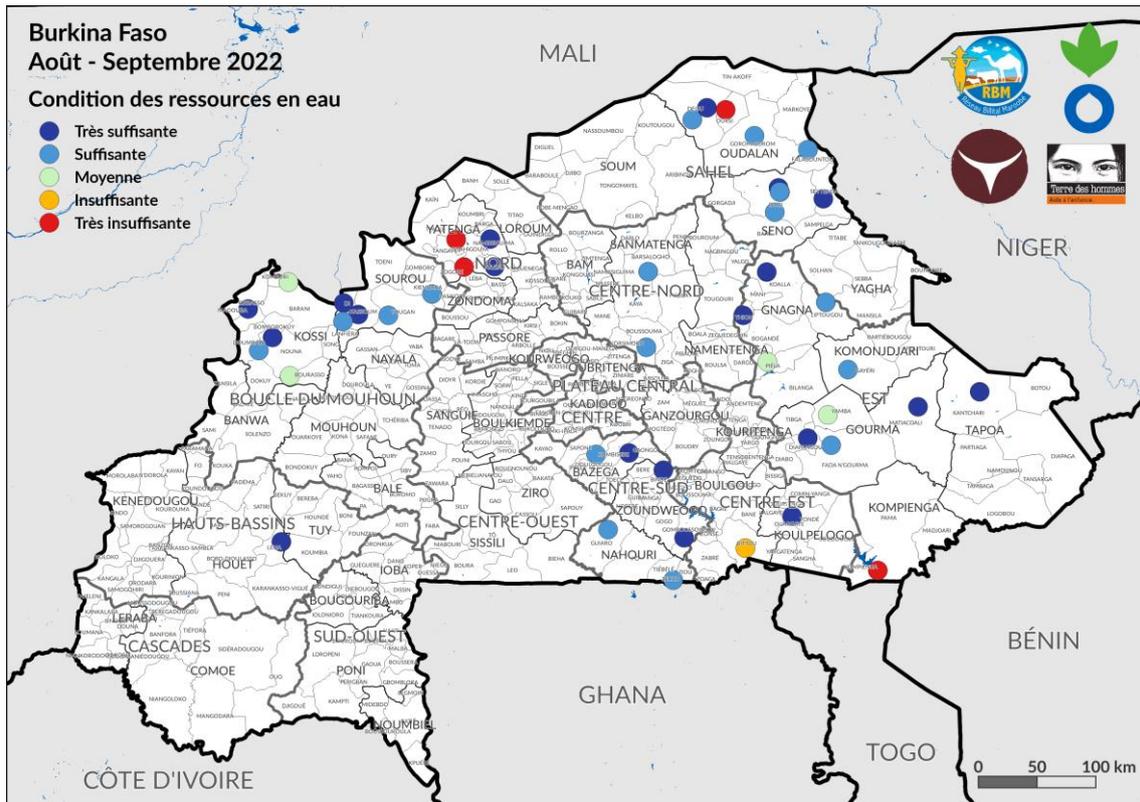


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

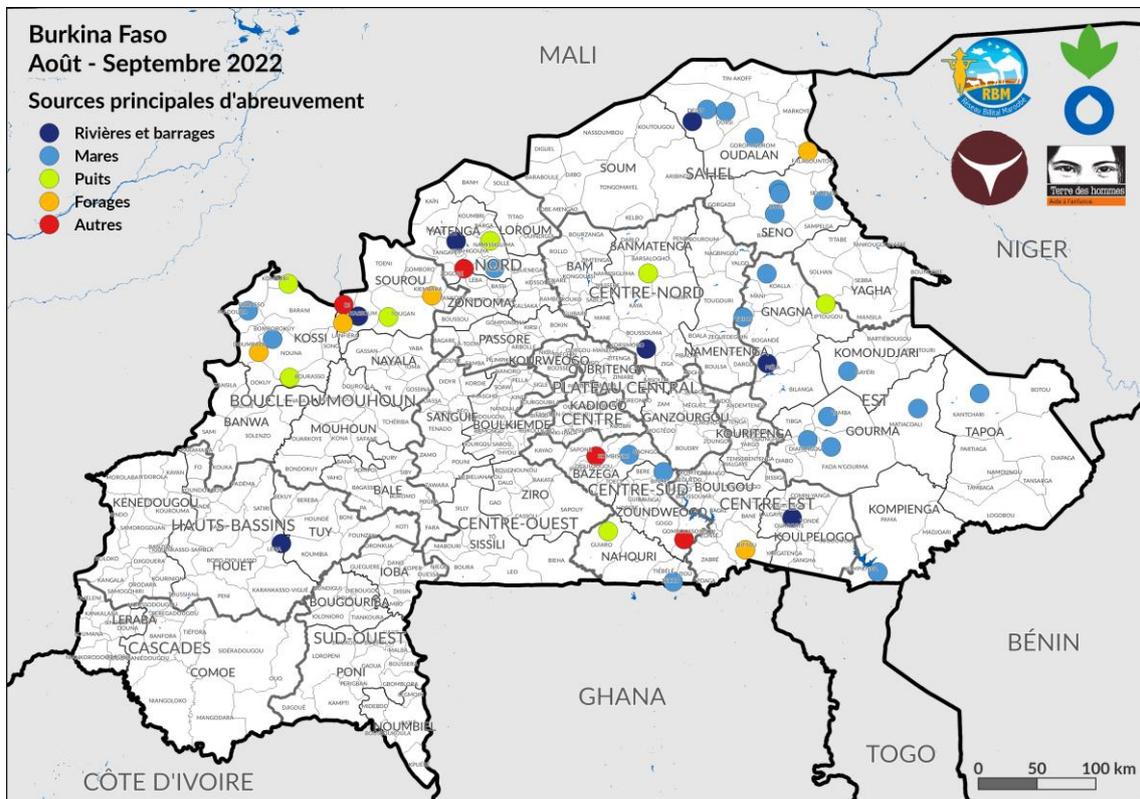


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso



FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période, un faible nombre de feux de brousse a été enregistré. Dans la région du Sahel, un feu de brousse de très grande taille et un feu de brousse de taille inconnue ont été rapportés durant cette période d'août à septembre 2022. Au niveau des autres sites d'observation aucun feu de brousse n'a été répertorié. Comparativement à la période précédente (juin – juillet), au niveau de la majorité des sites d'observation, aucun feu de brousse n'a été signalé. Les feux de brousse observés au cours de cette période ont été enregistrés dans les communes de Dori et Falangountou dans la région du Sahel. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, toutefois, les relais rapportent qu'aucune incidence majeure n'a été enregistrée consécutivement à ces incendies.

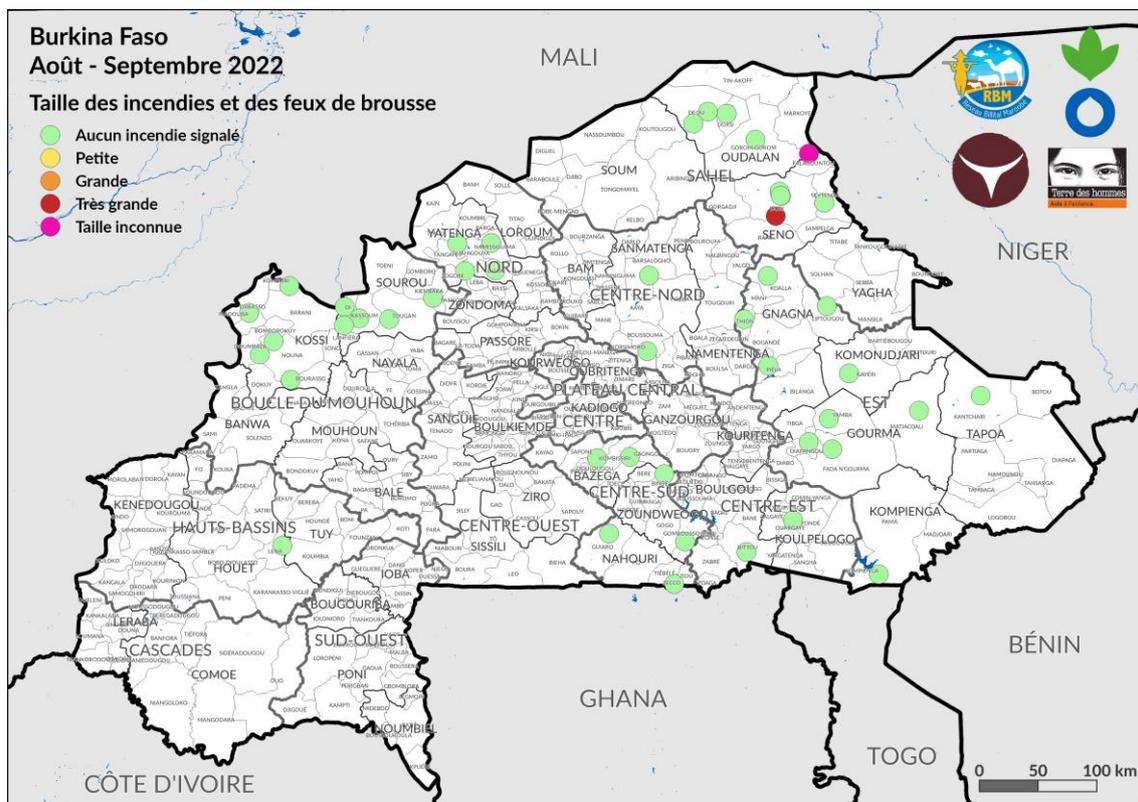


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

VOLS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période d'août - septembre 2022, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 43 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 13 sites. Les espèces volées sont les bovins, les ovins et les caprins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à forte insécurité notamment dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre Est, du Centre Nord et de la Boucle Mouhoun. Les régions de l'Est et du Sahel enregistrent particulièrement plusieurs cas de vol de bétail. Il faut dire que ces vols de bétails sont attribués aux actions des Groupes Armés Non Étatiques (GANE) qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs mêmes parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, c'est tout le troupeau qui est emporté par les GANE.



Au cours de la période d'août - septembre 2022, plusieurs incidents et conflits sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau de 6 régions (Figure 10). La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est liée aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, on a enregistré dans plusieurs localités des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est et du Centre Sud des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population sous peine de représailles, provoquant des déplacements massifs de personnes et occasionnant des pertes de bétails selon les relais. La situation sécuritaire est préoccupante dans certaines régions du pays et des incidents sécuritaires sont de plus en plus fréquents.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période d'août à septembre 2022, selon les relais, la tendance globale de l'état d'embonpoint des grands ruminants est bonne (Figure 11). Cette situation est de toute évidence en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impactent directement sur l'état d'embonpoint des animaux, bien évidemment, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de disponibilité abondante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. La Figure 11 montre une amélioration de l'état d'embonpoint des animaux en comparaison avec la période précédente. La principale source d'alimentation des animaux au cours de cette période est le fourrage naturel. Les sous-produits agro-industriels (SPAI) sont de moins en moins utilisés pendant cette période hivernale.

La figure 12 montre la présence de maladies observées au Sahel, au Centre Nord et au Centre Est. Sur les 43 sites d'observation, ces maladies ont été observées sur 7 sites (figure 12). Dans les régions du Sahel et de Centre Est, on note des mortalités liées aux cas de maladies. Dans les autres sites, aucun cas de mortalité n'a été signalé.

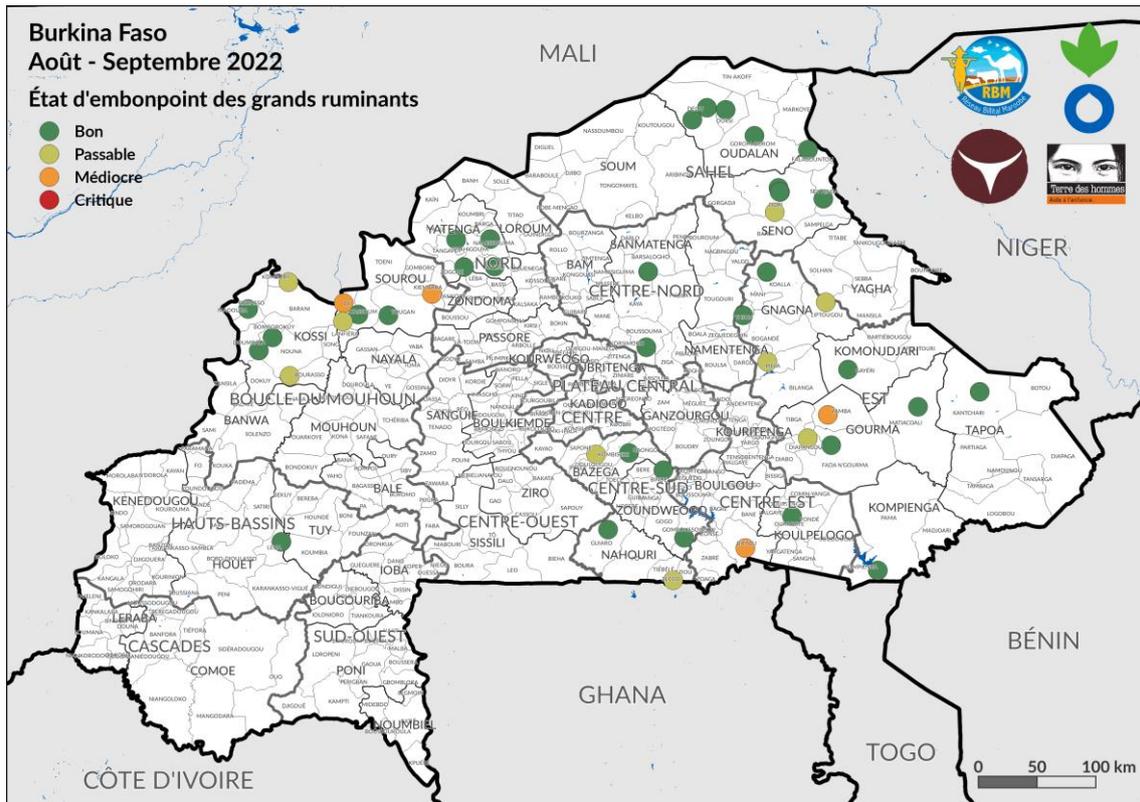


Figure 11 – État d'embonpoints des grands ruminants rapporté sur le Burkina Faso

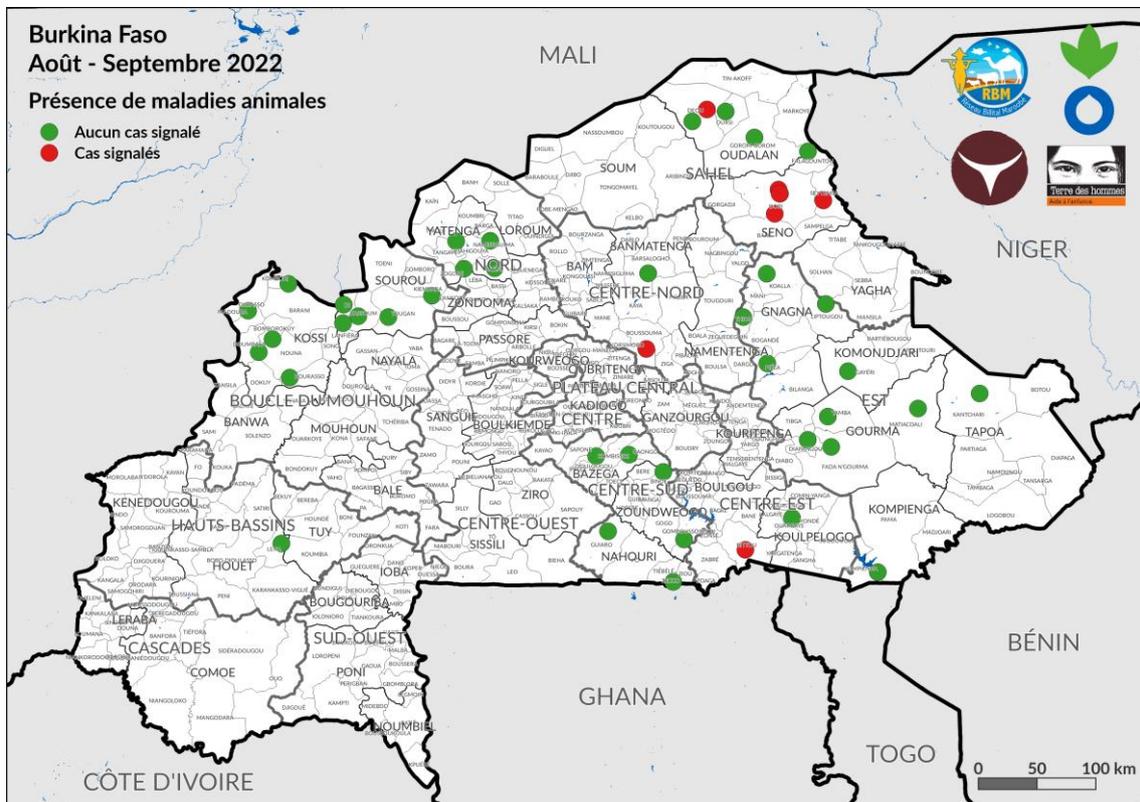


Figure 12 – Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso

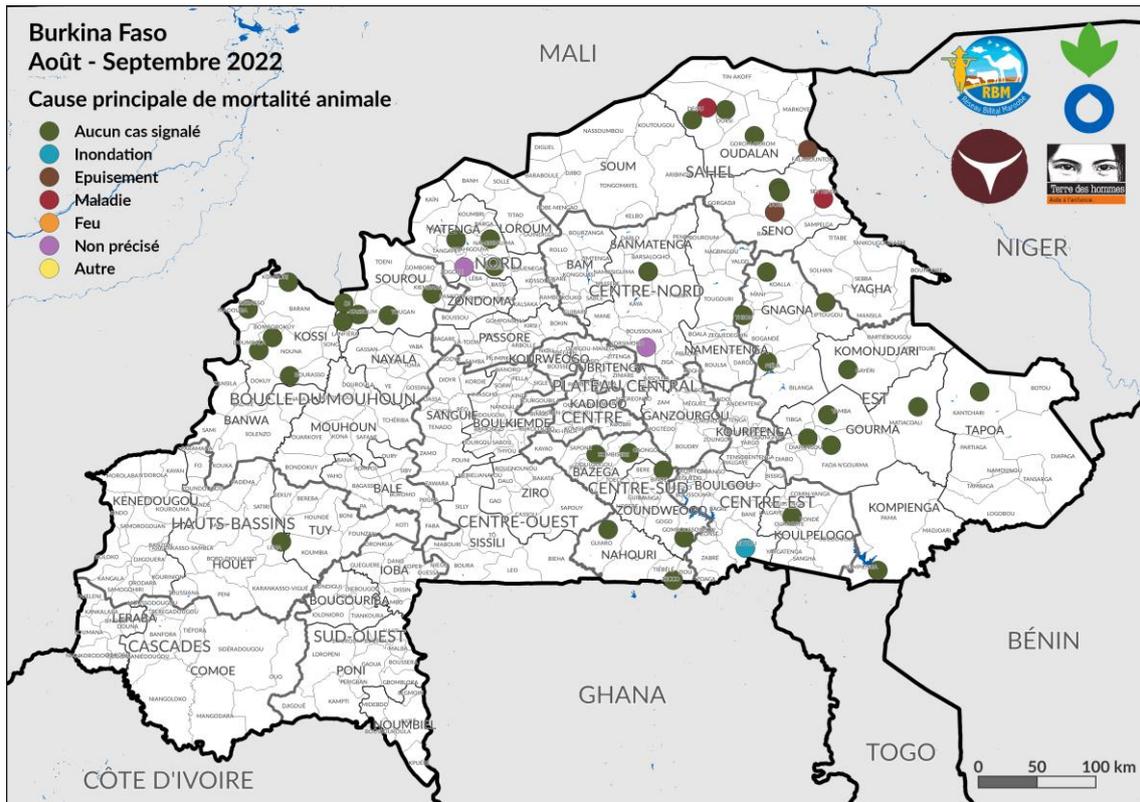


Figure 13 – Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse d'août à septembre 2022 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période août-septembre 2022

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Sorgho	Aliment pour bétail	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
			Caprin mâle	Ovin mâle			Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Bomborokuy	25000	62500	350	300	71	179
		Djibasso	15250	42500	300	250	51	142
		Nouna	36250	41250	375	400	97	110
	Sourou	Dî	32000	36000	250	275	128	144
		Kassoum	18750	50000	338	175	56	148
		Kiembara	21250	75000	350	350	61	214
		Lanfiéra	22500	45000	250	300	90	180
Tougan	13000	60000	325	300	40	185		
Centre Est	Boulgou	Bittou	30000	80000			120	320
	Koulpélogo	Ouargaye	10000	35000		250		
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	15000	35000	266	240	56	132
		Gaongo	30000	50000	300	300	100	167
	Nahouri	Guiaro	15000	50000	600	375	25	83
		Ziou	30000	60000	250	250	120	240
	Zoundwéogo	Bindé	12500	38000	330	250	38	115
		Gomboussougou	17500	25000	200	200	88	125
	Sanmatenga	Barsalogho	25000	55000		240		
Est	Gnagna	Coalla	20000	60000		210		
		Liptougou			425	300		
		Piela			320	360		
		Thion	33000	100000	475	350	69	211
	Gourma	Fada N'Gourma	20000	25000	350	180	57	71
		Matiacoali	23500	90000	400	170	59	225
		Yamba	36000	70000	300	250	120	233
	Kompienga	Kompienga	20000	55000	370	160	54	149
Tapoa	Kantchari	16500	37500	375	250	44	100	
Hauts Bassins	Houet	Léna	17500	65000	200	240	88	325
Nord	Yatenga	Naminssiguïma			365	275		
		Thiou	40000		350	350	114	
Sahel	Oudalan	Deou	25000	48250		120		
		Oursi	19500	37500	365	110	53	103
	Seno	Dori	30625	53938	300	281	102	180
		Falagountou	32500	65000	250		130	260
		Gorom Gorom	20000	35000	350		57	100
		Seytenga	32500	62500	650	250	50	96

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution des prix sur les marchés, une baisse des prix des petits ruminants (ovins et caprins). Contrairement aux petits ruminants, le prix du sorgho a connu une hausse comparativement à la période bimestrielle précédente (juin - juillet). Dans la région des Hauts Bassins, on enregistre une diminution du prix du sorgho. Contrairement aux prix des ovins, le prix des caprins a connu une baisse dans plusieurs sites d'observations. Néanmoins, dans la région du Nord, on note une hausse des prix des caprins. Cette augmentation du prix des caprins dans la



région du Nord Est de l'ordre de 26%. Globalement, on constate une baisse des prix des caprins de 41% et 20% des prix des ovins sur l'ensemble de la zone couverte. Quant au prix du sorgho, on constate une augmentation de près de 15% sur l'ensemble de la zone de couverture.

La baisse des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer par la disponibilité des animaux pendant cette période d'hivernage sur l'ensemble de la zone couverte mais également à cause du déplacement forcé de la population causé par les attaques terroristes. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entraînant un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage qui se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région. Au cours de cette période, on enregistre le retour des éleveurs transhumants malgré les difficultés liées à la crise sécuritaire au niveau des zones transfrontalières.

Quant à l'évolution du prix des céréales, l'augmentation enregistrée trouve son explication dans le fait qu'on est en pleine période de soudure agricole et faisant suite à une mauvaise récolte. De plus, beaucoup de ménages agricoles sous les menaces terroristes ont fui leur village pour se réfugier dans les villes. Les terres qui étaient jusqu'alors cultivées sont restées inexploitées. Ajouté à cela, on note au Burkina Faso une hausse généralisée des prix des denrées alimentaires à tous les niveaux. Cette dernière est liée à la crise sécuritaire d'une part, et d'autre part à la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau international. En comparaison avec [l'année précédente à la même période](#), les prix ont connu une hausse généralisée durant l'année en cours.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho, ils ont été en défaveur des éleveurs. En effet sur 32 marchés suivis, aucun n'a enregistré un échange de prix de bouc en dessous de celui du sac de 100 kg de sorgho. Ceci s'explique principalement par le fait que le prix des céréales a connu une hausse importante du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Contrairement aux céréales, le prix des petits ruminants a connu une baisse. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.



Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Août-Sep. 2022 (FCFA/tête)	Juin-Juil. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	28188	31000	-9		
	Sourou	21500	22150	-3		
Centre Est	Boulgou	30000	30000			
	Koulpélogo	10000				
Centre Sud	Bazèga	22500	21250	+6		
	Nahouri	22500	22500	0		
	Zoundwéogo	15000	16250	-8		
Centre Nord	Sanmatenga	25000	25750	-3	20750	+20
Est	Gnagna	26500	28125	-6	20719	+28
	Gourma	26500	30313	-13	24000	+10
	Kompienga	20000	19000	+5	18500	+8
	Tapoa	16500			14929	+11
Hauts Bassins	Houet	17500	20000	-13		
Nord	Yatenga	40000	31667	+26		
Sahel	Oudalan	21333	27500	-22	20000	+7
	Seno	29643	31656	-6	26250	+13

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Août-Sep. 2022 (FCFA/tête)	Juin-Juil. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	42500	46200	-8		
	Sourou	53200	56750	-6		
Centre Est	Boulgou	80000	80000	0		
	Koulpélogo	35000	35000	0		
Centre Sud	Bazèga	42500	37500	+13		
	Nahouri	55000	55000	0		
	Zoundwéogo	31500	41250	-24		
Centre Nord	Sanmatenga	55000	50000	+10	51250	+7
Est	Gnagna	80000	62500	+28	60303	+33
	Gourma	61667	66250	-7	50000	+23
	Kompienga	55000	57500	-4	50000	+10
	Tapoa	37500			47679	-21
Hauts Bassins	Houet	65000	70000	-7		
Nord	Yatenga		70000			
Sahel	Oudalan	41083	44250	-7	45000	-9
	Seno	54036	58813	-8	61250	-12
	Soum				56750	
	Yagha		60000		44167	

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Août-Sep. 2022 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	350	300	+17		
	Sourou	303	293	+3		
Centre Est	Boulgou	250	250	0		
	Koulpélogo		525			
Centre Sud	Bazèga	283	258	+10		
	Nahouri	425	225	+89		
	Zoundwéogo	265	278	-5		
	Sanmatenga	430	440	-2		
Est	Gnagna	407	425	-4	227	+79
	Gourma	350	321	+9		
	Kompienga	370	365	+1	310	+19
	Tapoa	375			202	+86
Hauts Bassins	Houet	200	250	-20		
Nord	Yatenga	358	338	+6		
Sahel	Oudalan	365	350	+4		
	Seno	370	390	-5		
	Yagha		325		190	

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Août-Sep. 2022 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	320	336	-5		
	Sourou	280	275	+2		
Centre Est	Koulpélogo	250	250	0		
Centre Sud	Bazèga	270	279	-3		
	Nahouri	313	313	0		
	Zoundwéogo	225	235	-4		
Centre Nord	Sanmatenga	265	267	-1	160	+66
Est	Gnagna	305	301	+1	194	+57
	Gourma	200	223	-10	180	+11
	Komondjari	240	240	0	170	+41
	Kompienga	160	170	-6	150	+7
	Tapoa	250			170	+47
Hauts Bassins	Houet	240	240	0		
Nord	Yatenga	304	326	-7		
Sahel	Oudalan	115	201	-43	80	+44
	Seno	275	316	-13	195	+41
	Soum	0	0		140	-100
	Yagha		210		154	

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un dispositif d'information sur le marché
- Accompagner les éleveurs avec de nouvelles pratiques notamment sur les techniques de production fourragère dans les zones pastorales
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Élargir la zone de surveillance pastorale dans les nouvelles zones de concentration du cheptel (par exemple dans le grand ouest du Burkina)
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Appuyer ou mettre en place des comités locaux, reconnus et légitimes, de gestion des conflits afin de prévenir les sources, d'en assurer une prise en charge rapide et d'éviter les éventuelles escalades
- Mener des actions de sensibilisation au profit des agriculteurs et éleveurs sur la cohésion sociale
- Organiser des rencontres périodiques entre les éleveurs et les agricultures en particulier en début de la campagne agricole
- Appuyer l'adaptation des outils d'observation satellitaire à la veille en dehors de périodes de production de biomasse en se concentrant notamment sur le suivi des zones cultivées, les feux de brousse et le suivi des eaux de surface
- Poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages vulnérables

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – checibrahimaouattara@gmail.com
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – y.ouattara@vsf-belgium.org
- BILGO Vincent (Tdh-L – Burkina Faso) – vincent.bilgo@tdh.ch
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.





FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par le financement de l'Union Européenne.

